

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK =  
Mensuration, photogrammétrie, génie rural**

Band (Jahr): **76 (1978)**

Heft 12

PDF erstellt am: **18.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

au moins 2 branches de l'examen fédéral à Berne. A quoi cela sert-il? Mottaz lui-même se le demande! Peut-être pour entrer dans une administration.

*Commissaires professionnels:* Les collègues Grand et Cochard font part des impressions transmises par les commissaires absents à la séance. Sur proposition de Martinet, il est décidé que les commissaires feront un rapport pour chaque assemblée générale.

*Comité central:* Loosli, Président central a donné sa démission; pour le remplacer, d'entente avec les autres sections romandes, il est décidé de présenter, pour le remplacer, Joseph Cochard déjà membre du comité central. Le Comité central fait une enquête sur des collègues probablement partis à l'étranger et dont on est sans nouvelles; il s'agit de Cloux Alain parti pour le Canada en 1969; de Roche Aurèle, parti pour l'Afrique du Sud en 1969; Marolf Georges à Prilly (probablement à Zurich, selon un membre); Zahnd René, éventuellement à Nairobi; André Michel, parti au Luxembourg.

*Convention collective:* La discussion reprend sur le rapport du délégué Joseph Cochard plus spécialement sur les revendications à présenter pour la révision de la convention. Une importante discussion a lieu; y prennent part: Martinet, Wiéland, Clément, Richle et Cochard; il en ressort les éléments suivants: faut-il choisir une diminution de l'horaire hebdomadaire de travail ou une augmentation des vacances? Faut-il tout présenter en bloc et voir au fur et à mesure de la discussion avec les patrons ce que l'on peut garder et défendre? Cochard a déjà informé les patrons des objets qui seront revendiqués. Il apparaît nécessaire de faire un programme dans le temps pour obtenir petit à petit ces nouvelles conditions. L'assemblée donne mandat à Cochard pour défendre les revendications prévues dans son rapport (voir page 2).

*Caisse de retraite:* Les questions suivantes sont posées à Cochard: Marius Besson demande si l'on peut sa retraite «à la carte»? Réponse affirmative, mais avec prestations diminuées.

Marc Wiéland: est-ce que d'autres personnes, non membres de l'ASTG, peuvent faire partie de la caisse. Pour le moment, elle est ouverte aux employés des bureaux; les patrons peuvent en faire partie.

Jean-Frédéric Mayor propose que Joseph Cochard étudie la proposition d'ouvrir la caisse aux membres de la famille et fasse un rapport à la prochaine assemblée.

Il est proposé que, par l'intermédiaire d'un questionnaire à faire paraître dans le Journal, les membres puissent poser des questions au sujet de cette caisse.

*Examen de Berne:* Clément souligne que le niveau des candidats qui se présentent aux examens s'est considérablement relevé. Gervais, Président de la section genevoise, demande que ses membres puissent suivre les cours de Lausanne: le nécessaire sera fait.

*Nouveau règlement d'apprentissage:* En l'absence du Président de la commission, Mayor lit le rapport établi par Jean-Jacques Morel; il ressort de ce rapport que selon le nouveau règlement d'apprentissage, la profession de dessinateur-géomètre est classée trop bas et que cela aura certainement une influence sur la classification des collègues travaillant dans une administration. Devant la quasi impossibilité de changer ce nouveau règlement pour le moment, la commission propose à l'assemblée de se prononcer sur la proposition suivante afin de tenter de l'officialiser:

– ancienne appellation de la profession «dessinateur-géomètre», nouvelle appellation et proposition faite par la commission: «Dessinateur-géomètre et génie rural».

Après une importante discussion, l'assemblée approuve la proposition susmentionnée.

La séance est levée à 20 h 00, et les collègues se rendent à l'invitation de la Commune de Morges, pour partager le verre de l'amitié au bouteiller communal. où ils sont reçus par Michel Zambelli, municipal en cette ville.

Le secrétaire: *Gérard Grand*  
(adapté par B. J.)

---

## Le Guid'âne

du technicien-géomètre est à disposition des intéressés aux prix de fr. 12.– pour les membres et fr. 17.– pour les non-membres.

Les commandes sont à adresser à M. Pio Quadri, 21, boulevard Paderewski, 1800 Vevey.

Unseren Verbandsmitgliedern und allen Lesern dieser Zeitschrift wünschen wir frohe Weihnachtstage und zum Jahreswechsel alles Gute.

Nous adressons à tous les membres de l'ASTG ainsi qu'aux lecteurs de notre bulletin des vœux sincères pour de belles fêtes de Noël et une heureuse nouvelle année.

A tutti i membri dell'ASTC ed ai lettori di questa pubblicazione, diamo i nostri migliori auguri di buone feste ed un felice anno nuovo.

*Zentralvorstand und Redaktion*